



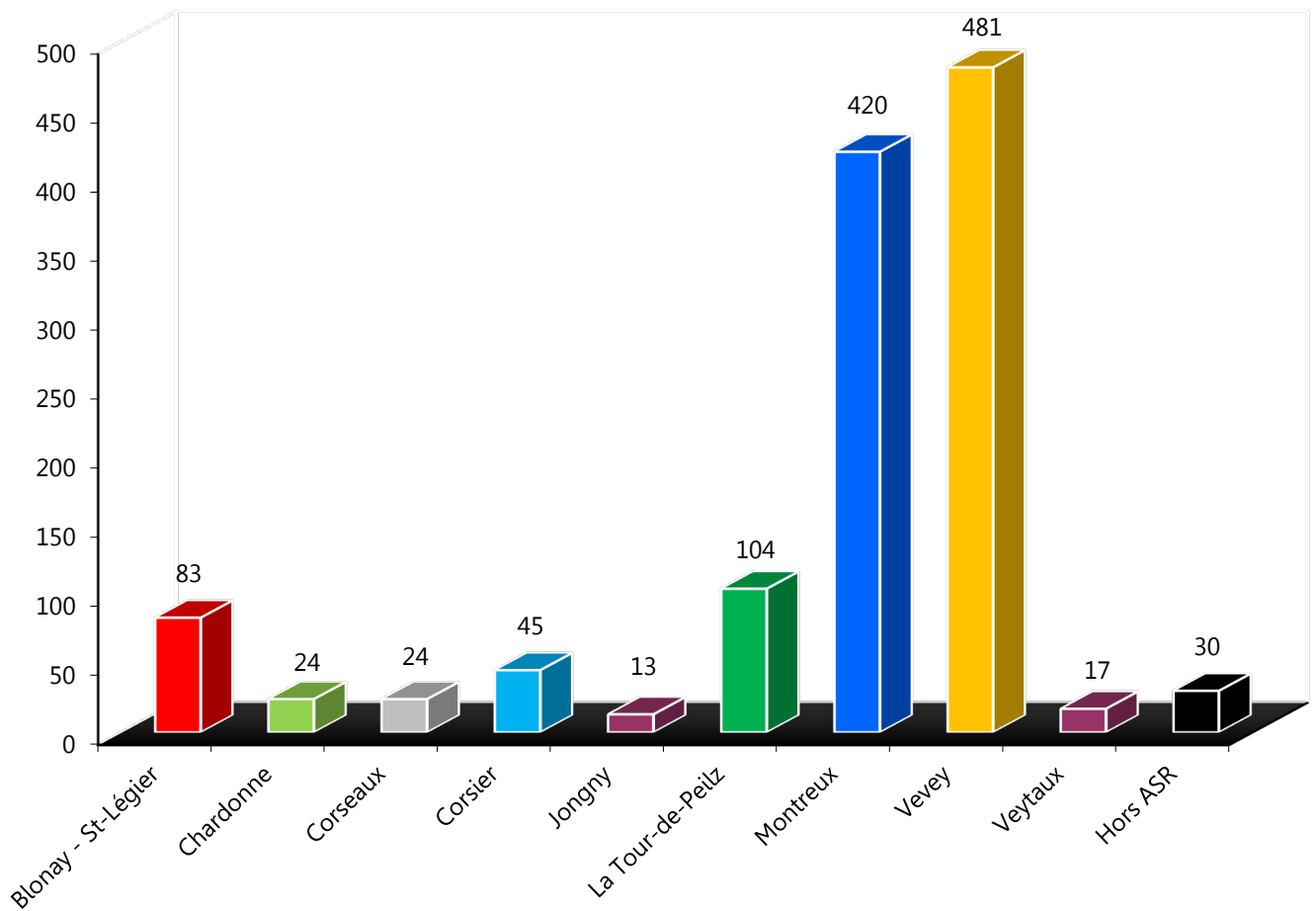
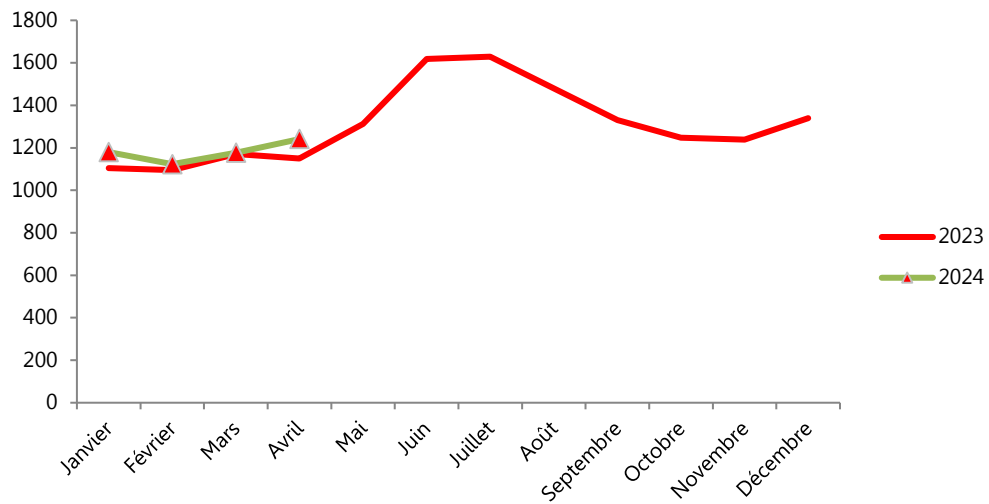
Bulletin d'information

Avril 2024

© ASR | Julie Masson



Total des interventions 1'241



Prévention

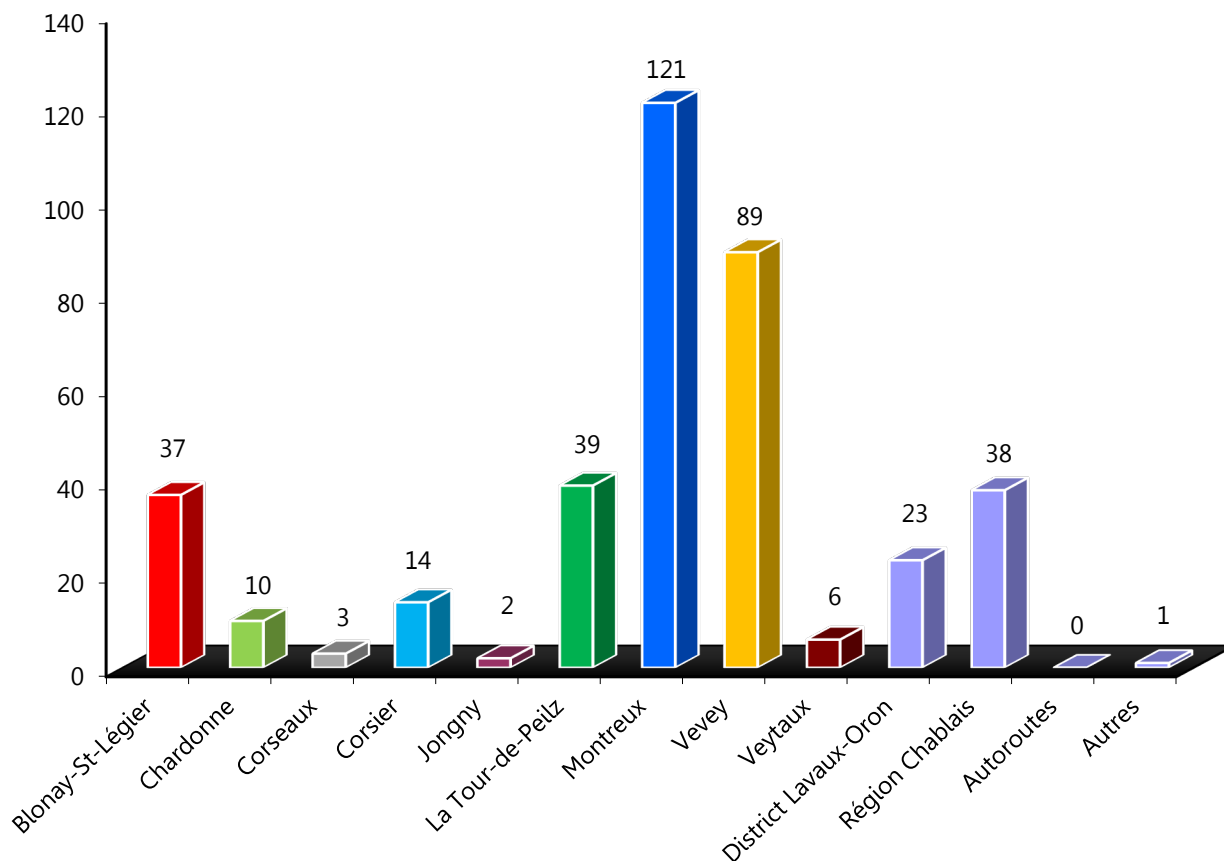
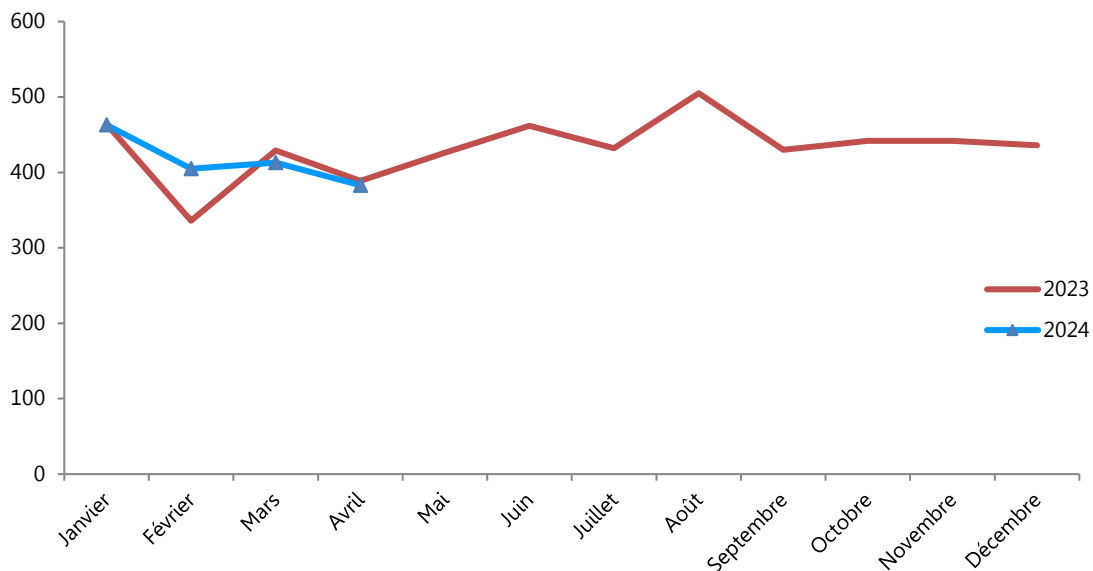
- Le Chargé de prévention a rencontré des jeunes du **foyer St-Martin** pour échanger sur différents thèmes tels que **la violence, le harcèlement et les réseaux sociaux**.
- **Un cours spécifique pour la traversée de la route** a été donné à plusieurs bénéficiaires de la **Fondation Eben-Hézer**.
- **Un contrôle de circulation**, doublé d'un **contrôle radar**, a été organisé à la route du Mont-Pèlerin sur la commune de **Jongny**, au lieu-dit « Reule ».
Bilan :
 - 54 conducteur-trice-s de véhicules dénoncé-e-s pour avoir dépassé la vitesse prescrite.
 - 1 élève conducteur de motorcycle transportant un passager non titulaire du permis correspondant a également été dénoncé.

Cette action a également permis d'**échanger avec des propriétaires de chiens**, l'endroit étant très prisé pour la promenade de ces derniers (cohabitation avec les promeneurs et les vététistes, ramassage des crottes).

- **Trois contrôles routiers** visant à vérifier l'âge des conducteur-trice-s de trottinettes électriques ainsi que leur engin ont été effectués à Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz. Deux mineurs ont été dénoncés pour avoir circulé avec ces véhicules alors qu'ils n'avaient pas l'âge requis.



Total des interventions 383

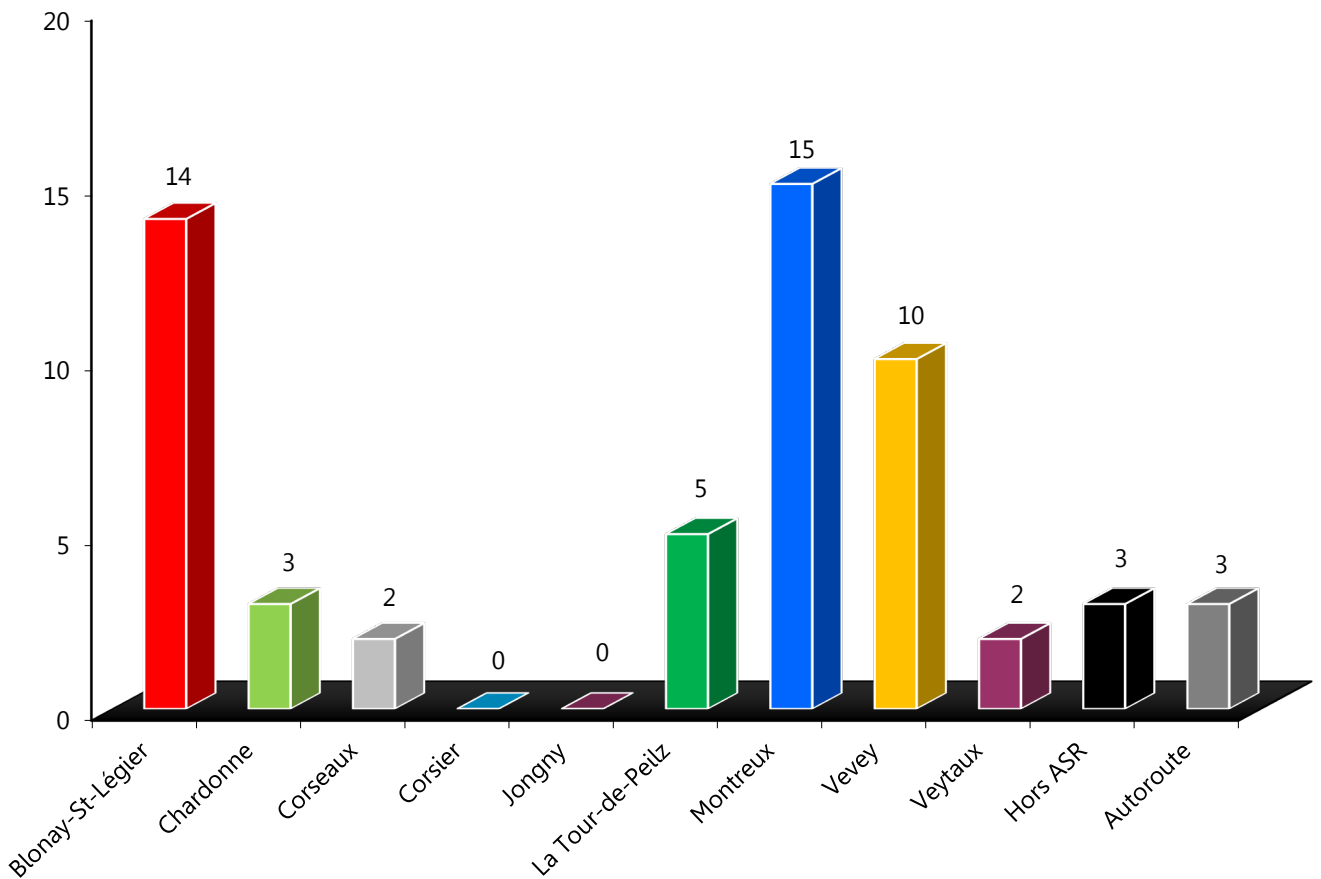
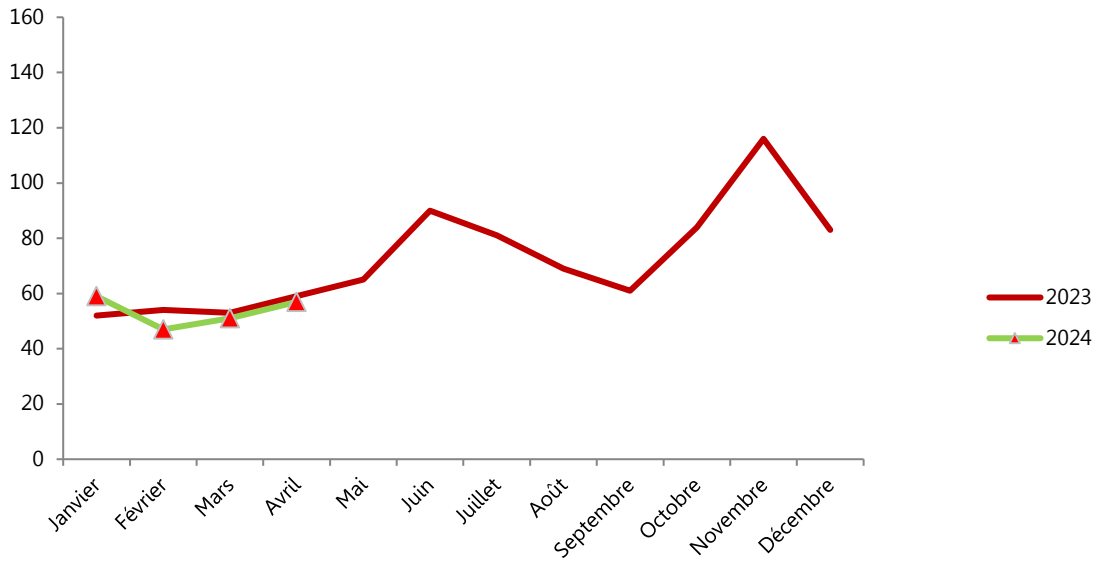


Baisse de l'état général	40
Brûlures	2
Cas psychiatriques	29
Douleurs abdominales / lombaires	23
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	22
Problèmes cardiaques	35
Problèmes respiratoires	33
Traumatismes divers	65
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	42
Autres	90



© ASR | Julie Masson

Total des interventions 57



Blonay-Saint-Légier : incendie nocturne à l'extérieur du village

Les services de secours sont mobilisés le 4 avril pour l'incendie d'une clôture et de déchets en pleine nuit à l'extérieur du village de Blonay-Saint-Légier. Plusieurs équipes de l'ASR se rendent sur place, dont six pompiers avec un camion tonne-pompe qui maîtrisent rapidement le sinistre et des policiers de Police Riviera.



Blonay-Saint-Légier : début d'incendie dans une halle industrielle

Le 6 avril, alors qu'une importante fumée se dégage d'une halle industrielle, il s'avère qu'un feu de métal est en cours dans le volume touché. Si le personnel de l'entreprise tente dans un premier temps de circonscrire le sinistre, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place, avec notamment un camion tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. Ils maîtrisent rapidement le sinistre en l'étouffant, évitant son développement à toute la halle. Ce cas nécessite également la mobilisation d'un équipage d'Ambulance Riviera, deux patrouilles de Police Riviera et une patrouille de la Gendarmerie, ainsi qu'un inspecteur de l'ECA.



Caux : les pompiers interviennent avec le garde-faune

Le 8 avril, le conducteur d'un véhicule à moteur effectue une vidange sauvage d'hydrocarbures sur un terrain naturel à Caux. En collaboration avec le garde-faune et le piquet de la Direction générale de l'environnement (DGE), une équipe du SDIS Riviera se rend sur place pour traiter le terrain touché et évacuer les portions souillées.



Blonay-Saint-Légier : important déversement d'huile dans un garage

Une fuite conséquente d'huile dans un garage, de plusieurs dizaines de litres, nécessite l'intervention rapide des pompiers le 11 avril. Six d'entre eux se rendent sur place et, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, parviennent à maîtriser le cas et à évacuer les produits polluants. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie participent aux opérations.



Début d'incendie d'un véhicule sur le viaduc de Chillon

Le 19 avril, le conducteur d'un véhicule léger constate qu'un début d'incendie se produit de son véhicule sur le viaduc de Chillon. Huit pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour ce cas, ainsi que la Gendarmerie et le Service Intercantonal d'Entretien et Réseau Autoroutier. Le sinistre, vite maîtrisé, ne fait pas de blessé.



Chardonne : incendie dans une cuisine d'appartement

Le 26 avril, alors qu'un incendie se déclare dans la cuisine d'un appartement des hauts du village de Chardonne, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place. A l'arrivée des secours, les occupants du logement sinistré et de l'immeuble ont pu se mettre en sécurité à l'extérieur de l'immeuble. Intervenant avec notamment un camion tonne-pompe et un camion-échelle, les sapeurs parviennent à maîtriser rapidement le sinistre. Des patrouilles de police et des ambulanciers participent aussi aux opérations.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

03.04.2024 - 0020 : conduite dangereuse

Lors d'un contrôle de la circulation à proximité du giratoire du Genévrier, les policiers interceptent un automobiliste à la conduite sportive qui freine manuellement à deux reprises, provoquant la perte d'adhérence du train arrière de sa voiture. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

04.04.2024 - 2330 : incendie nocturne à l'extérieur du village

Les services de secours sont mobilisés pour l'incendie d'une clôture et de déchets en pleine nuit à l'extérieur de la ville. Police et SDIS Riviera interviennent. Six pompiers, avec un camion tonne-pompe, maîtrisent rapidement le sinistre.

06.04.2024 - 0915 : début d'incendie dans une halle industrielle

Alors qu'une importante fumée se dégage d'une halle industrielle, il s'avère qu'un feu de métal est en cours dans le volume touché. Si le personnel de l'entreprise tente dans un premier temps de circonscrire le sinistre, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place, avec notamment un camion tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. Ils maîtrisent rapidement le sinistre en l'étouffant, évitant son développement à toute la halle. Ce cas nécessite également la mobilisation d'un équipage d'Ambulance Riviera, de deux patrouilles de Police Riviera et une patrouille de la Gendarmerie, ainsi que d'un inspecteur de l'ECA.

11.04.2024 - 1045 : important déversement d'huile dans un garage

Une fuite conséquente d'huile dans un garage, de plusieurs dizaines de litres, nécessite l'intervention rapide des pompiers. Six d'entre eux se rendent sur place et, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, parviennent à maîtriser le cas et à évacuer les produits polluants. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie participent aux opérations.

13.04.2024 - 2355 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur le chemin de Lacuez lorsque sa voiture dévie sur la droite, percute une glissière de sécurité ainsi qu'un candélabre, avant de se retourner sur le toit et de s'immobiliser au milieu de la chaussée. Le conducteur, légèrement blessé, s'extrait de sa voiture par ses propres moyens. Une entreprise de dépannage prend en charge la voiture. Un rapport d'accident est établi par Police.

Chardonne

13.04.2024 - 1055 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur le chemin d'Ogoz lorsqu'il chute en raison d'une déformation de la chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

26.04.2024 - 2030 : incendie dans une cuisine d'appartement

Alors qu'un incendie se déclare dans la cuisine d'un appartement des hauts du village, une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place. A l'arrivée des secours, les occupants du logement sinistré et de l'immeuble ont pu se mettre en sécurité à l'extérieur du bâtiment. Intervenant avec notamment un camion tonne-pompe et un camion-échelle, les sapeurs parviennent à maîtriser rapidement le sinistre. Police Riviera et un équipage ambulancier privé (aucune prise en charge médicale) participent également aux opérations.

Corsier

16.04.2024 – 1520 : occupation accessoire au volant

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente le conducteur d'un véhicule de livraison qui manipule son téléphone portable alors qu'il circule sur la route de Châtel-St-Denis

Jongny

01.04.2024 – 1800 : conduite dangereuse

Lors d'un contrôle de la circulation à la route de Châtel-Saint-Denis, les policiers interceptent un motard qui fait un « wheeling ». Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

La Tour-de-Peilz

04.04.2024 – 1445 : violence contre fonctionnaire

Un assistant de sécurité publique croise un homme promenant cinq chiens sur le trottoir, à l'avenue de la Traménaz, dont l'un détaché et qui montre des signes d'agressivité. Il lui demande d'attacher son chien. Le propriétaire du canidé se montre d'emblée menaçant et tente de frapper l'assistant. Il prend la fuite avant l'arrivée des renforts. Son identité étant connue, une plainte pénale est déposée à son encontre par l'assistant de sécurité publique.

09.04.2024 – 0045 : voiture équipée de pneus lisses

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un automobiliste au volant d'une voiture équipée de pneus lisses à l'avant. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

12.04.2024 – 1445-1500 : conduite d'une trottinette électrique sans permis ou sans avoir l'âge requis

Une adolescente de 15 ans circule au Quai Roussy sur une trottinette électrique, sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Un jeune de 12 ans se trouve également au guidon d'un tel engin, alors qu'il n'a pas l'âge requis. La trottinette lui a été prêtée par un ami qui se trouve avec lui, âgé de 14 ans. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

Montreux

03.04.2024 – 1945 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste circule à l'avenue Claude-Nobs, lorsqu'elle percute des palissades de chantier. Lors des contrôles, il s'avère que l'intéressée se trouve sous une mesure de retrait de son permis de conduire suite à un accident avec ivresse survenu quelques mois auparavant.

06.04.2024 – 1255 : stand exploité sans autorisation

Les policiers rencontrent un homme qui tient un stand commercial sur les quais, sans être au bénéfice d'une autorisation d'exploiter. Il est prié de quitter les lieux après avoir été informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Caux, 08.04.2024 - 1650 : vidange sauvage

Le conducteur d'un véhicule à moteur effectue une vidange sauvage d'hydrocarbures sur un terrain naturel à Caux. En collaboration avec le garde-faune et le piquet de la Direction générale de l'environnement (DGE), une équipe du SDIS Riviera se rend sur place pour traiter le terrain touché et évacuer les portions souillées. La suite de l'affaire est traitée par l'autorité compétente.

12.04.2024 – 0025 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Des policiers en patrouille motorisée remarquent une voiture accidentée sur le bord de la route, encastrée dans une clôture de chantier. Ils s'arrêtent et rencontrent le conducteur qui explique avoir été distrait en consultant son téléphone portable et ne pas avoir remarqué la signalisation de chantier. Une entreprise de dépannage prend en charge sa voiture. Il s'avère que l'intéressé se trouve sous l'influence de l'alcool. Un rapport d'accident est dressé.

Chailly, 13.04.2024 – 1830 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la route du Stade alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

Clarens, 16.04.2024 – 1700 : usage d'une trottinette sans avoir l'âge requis

Un adolescent de 13 ans est intercepté à la rue des Vaudrès alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Ses parents sont avisés des faits.

Chailly, 20.04.2024 – 2030 : élève-conducteur en infraction

Un scootériste est intercepté à la route du Stade alors qu'il circule avec un passager à l'arrière, mineur, tous deux sans casque. Le pilote n'est pas porteur de son permis d'élève-conducteur et l'engin, appartenant à son père, n'est pas équipé de la plaque « L ». Dénonciation à l'autorité compétente.

21.04.2024 – 0030 : établissement public encore ouvert à une heure tardive

En cours de patrouille à la rue du Marché, les policiers constatent qu'un bar est encore ouvert, malgré l'heure tardive, avec une dizaine de personnes qui se trouvent encore à l'intérieur. La clientèle est priée de quitter les lieux. Le gérant est dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 21.04.2024 - 1800 : accident routier et pollution dans les canalisations

Des policiers et des pompiers interviennent après un accident de la route. Après l'évacuation du véhicule, les secours constatent que de l'huile de moteur s'est écoulé et propagé dans les canalisations. Ils parviennent à récupérer les liquides polluants et à contenir le sinistre.

23.04.2024 – 0130 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille, les policiers interceptent un véhicule suspect à l'avenue des Alpes. Lors des contrôles, il s'avère que le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool. Dès lors, l'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 23.04.2024 – 1600 : usage d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Un adolescent de 13 ans est intercepté à la rue du Lac, alors qu'il circule sur sa trottinette électrique sans avoir l'âge requis lui permettant d'obtenir un permis de conduire de la catégorie M. Il est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

Clarens, 26.04.2024 – 0720 : accident de la circulation avec blessé

Une collision se produit à la rue de l'Abeille impliquant un motard et un automobiliste circulant en sens inverse. Blessé, le motard est pris en charge par un équipage ambulancier à destination de l'Hôpital Riviera-Chablais. L'automobiliste, dépourvu de documents d'identité et de permis de conduire, est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

26.04.2024 – 1215 : incendie

Une habitante de l'avenue de Belmont fait brûler des déchets de bois et de feuilles dans son jardin, puis elle étend des linges non loin, ce qui provoque le départ d'un incendie. Elle tente alors d'éteindre le feu à l'aide d'un tuyau d'arrosage, en vain. Intervention de Police et du SDIS Riviera. Sept pompiers, avec trois véhicules, maîtrisent le sinistre. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

27.04.2024 – 1810 : demande d'assistance - danger

Les employés d'un hôtel du centre-ville constatent qu'un imposant mat de drapeau menace de tomber du toit de leur établissement en raison du fort vent qui souffle sur la région. Face au danger que le cas représente pour les passants et les clients de l'hôtel, cinq pompiers se rendent sur les lieux. En collaboration avec Police Riviera, ils sécurisent l'installation, puis procèdent à sa découpe.

28.04.2024 – 2020 : importante pollution au centre-ville

Une voiture perd une forte quantité de diesel sur la chaussée au centre-ville et plusieurs places de parc sont touchées. Des équipes du SDIS Riviera se rendent sur place avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH). En collaboration avec Police Riviera, ils traitent la pollution et évitent sa propagation. Une dépanneuse participe aux opérations.

Pollution sonore et infractions diverses

Lors d'un contrôle de la circulation à la Grand-Rue le lundi 1^{er} avril, les policiers interceptent un automobiliste à la conduite sportive et bruyante. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le lundi 8 avril, à 15h15 à la Grand-Rue, un automobiliste au volant d'une voiture équipée de deux pneus lisses est contrôlé et dénoncé.

Le samedi 13 avril, entre 14h10 et 16h20, quatre conducteurs accélèrent inutilement à l'avenue Claude-Nobs, à la Grand-Rue et à la route de Chailly à Clarens, faisant vrombir inutilement et à de multiples reprises le moteur de leur voiture. Ils sont interceptés et dénoncés.

Le dimanche 14 avril, à 17h20, une patrouille intercepte le conducteur d'un véhicule de livraison à la rue du Torrent à Clarens. A bord du véhicule, quatre personnes se trouvent sur la banquette avant, prévue pour trois personnes. Sur les quatre, deux sont des enfants qui ne disposent pas de sièges adaptés et qui ne sont pas attachés. Le conducteur n'est pas non plus attaché. Dénonciation pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le même soir à 18h30, les policiers interceptent et dénoncent un automobiliste accélérant fortement dans un virage à la route de Chailly à Clarens, provoquant de fortes nuisances et la perte d'adhérence du train arrière de sa voiture.

Le samedi 20 avril à 20h20, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à la rue du Sacre-du-Printemps à Clarens.

Le dimanche 21 avril à 01h40 et à 02h25, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations inutiles et bruyantes à la Grand-Rue sont interceptés. Tous trois sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

07.04.2024 – 0120 : ivresse

L'agent de sécurité d'un bar requiert une présence policière auprès d'un homme qui importune la clientèle. L'intéressé, fortement aviné, est prié de quitter les lieux. Se montrant peu coopératif, et afin d'éviter toute récurrence, il est acheminé au poste de police, puis mis en cellule et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

11.04.2024 – 2030 : pollution sonore

En cours de patrouille cycliste, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à plusieurs reprises inutilement et bruyamment sur le parking de la Grande-Place. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

13.04.2024 - 0235 : dommages à la propriété

Une présence policière est requise à la Place de la Gare auprès d'un homme sous l'influence de l'alcool, semant le trouble devant un établissement public. Il est maîtrisé dans un premier temps par les agents de sécurité des lieux. Au vu de son comportement, l'intéressé est acheminé au poste de police, puis placé en cellule, afin d'éviter toute récurrence. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

15.04.2024 - 1300 : accidents de la circulation avec blessés

Un automobiliste circule sur la rue du Simplon, lorsqu'il n'aperçoit pas un skateur traversant sur un passage pour piétons et le percute. Blessé, ce dernier est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Une collision se produit au même moment entre un automobiliste sortant d'une zone de stationnement de l'avenue Général-Guisan et un cycliste. Blessé, le conducteur du deux-roues est pris en charge et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport d'accident est dressé par Police.

19.04.2024 – 1145 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la rue du Collège, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

19.04.2024 – 2200 : ivresse et troubles sur la voie publique

En cours de patrouille motorisée, les policiers constatent un attroupement de jeunes devant un restaurant de l'avenue du Général-Guisan, parmi lesquels une jeune femme et un jeune homme qui se disputent. En état d'ivresse, ce dernier se montre peu coopératif. Il est maîtrisé et conduit au poste de police. La fouille de ses effets révèle la présence de produits cannabiques et de matériel pouvant servir à des graffitis. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

21.04.2024 – 2345 : ivresse sur la voie publique

Une présence policière est requise auprès d'un homme ivre qui sème le trouble à la rue du Simplon, puis à la gare. Il est maîtrisé et acheminé au poste de police où il est placé en cellule pour éviter toute récidive. Au vu de son état, il est ausculté par un équipage ambulancier. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente. Il a également endommagé une voiture stationnée en montant sur le capot. Son propriétaire se réserve le droit de déposer une plainte pénale.

26.04.2024 – 1605 : usage d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue du Simplon, alors qu'il circule sur sa trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

28.04.2024 – 1620 : délit de pêche

En cours de patrouille motorisée, les policiers interpellent un homme alors qu'il pêche au Quai Perdonnet, en faisant usage de leurres sans être en possession d'un permis de pêche. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Autres – hors Riviera



La compagnie 2 a débuté le cours de répétition le jeudi 11 avril, avec l'entrée en service des cadres et des spécialistes qui ont effectué des travaux préparatoires pour la semaine suivante.

Le cours de répétition de la compagnie 2 a eu lieu du 15 au 19 avril 2024 depuis la base de départ de la construction de Doret à Vevey. Des exercices pratiques ont eu lieu dans plusieurs communes du district.

Les 25 et 26 avril, la compagnie 3 a tenu son cours de cadres, en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de juin 2024.



Autoroute A9, 19.04.2024 - 1430 : début d'incendie d'un véhicule sur le viaduc de Chillon

Un automobiliste constate qu'un début d'incendie se produit sur son véhicule alors qu'il se trouve sur le viaduc de Chillon. Huit pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour ce cas, ainsi que la Gendarmerie et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA). Le sinistre, vite maîtrisé, ne fait pas de blessé.